

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **mardi 13 février 2018, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet

Caroline Huot	Conseillère poste 1
Pierre Métras	Conseiller poste 2
Danielle Caron	Conseillère poste 3
Jacques de Foy	Conseiller poste 4
Hélène Desgranges	Conseillère poste 6

Est absent le conseiller Raymond Brazeau.

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h00.

047-02-2018

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
13 FÉVRIER 2018 - 19 h**

01. Ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Adoption des procès-verbaux :
 - 03.01 16 janvier 2018 – séance ordinaire
 - 03.02 23 janvier 2018 – séance extraordinaire
 - 03.03 12 février 2018 – candidature chauffeur-opérateur temporaire
 - 03.04 12 février 2018 – candidatures Comité consultatif d'urbanisme

04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 04.01 Registre des comptes à payer au 31 janvier 2018
- 04.02 Registre des comptes à payer au 13 février 2018
- 04.03 Registre des salaires du 31 décembre 2017 au 27 janvier 2018
- 04.04 Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière - Délégation de compétence
- 04.05 Liste des personnes endettées envers la municipalité au 13 février 2018
- 04.06 Résolution d'appui à la Municipalité de Nomingue – Compensation aux municipalités pour l'entretien des chemins à double vocation
- 04.07 MRC d'Antoine-Labelle – Invitation à une soirée de formation – Cour municipale – 18 avril 2018
- 04.08 Santinel – Renouvellement de la certification de secouriste
- 04.09 Dépôt des formulaires DGE-1038 - Candidats aux élections du 5 novembre 2017

05. SÉCURITÉ PUBLIQUE

06. TRANSPORT

- 06.01 Établissement du nombre de déplacements, par année, par personne et tarification pour le service de transport adapté aux personnes handicapées pour l'année 2018
- 06.02 État des résultats et rapports statistiques - service de transport adapté aux personnes handicapées pour l'année 2017
- 06.03 Candidatures – Chauffeur-opérateur temporaire
- 06.04 Mandat à la MRC d'Antoine-Labelle quant à la demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipement d'infrastructure, de services ou d'activités en milieu municipal – Ressource professionnelle en génie civil
- 06.05 Achat d'une remorque

07. HYGIÈNE DU MILIEU

08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 08.01 Dépenses prévues et autorisées – Comité consultatif d'urbanisme – 23 janvier 2018
- 08.02 Candidatures – Comité consultatif d'urbanisme

09. LOISIRS

10. CULTURE

- 10.01 Conseil de la culture – renouvellement de notre adhésion
- 10.02 Recommandation du comité de bibliothèque - clé et code de la bibliothèque pour la représentante municipale Mme Caroline Huot
- 10.03

11. LAC ET ENVIRONNEMENT

12. AVIS DE MOTION

13. RÈGLEMENTS

13.01 Adoption du règlement numéro 341-2018 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Lac-du-Cerf révisé et remplaçant les règlements numéro 307-2014 et 328-2016

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

048-02-2018 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2018**

Il est proposé par la conseillère Hélène Desgranges appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2018.

ADOPTÉE

049-02-2018 **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 janvier 2018**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 janvier 2018.

ADOPTÉE

050-02-2018 **Adoption du procès-verbal du dépôt des candidatures au poste de chauffeur-opérateur temporaire – 12 février 2018**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal du dépôt des candidatures au poste de chauffeur-opérateur temporaire en date du 12 février 2018.

ADOPTÉE

051-02-2018 **Adoption du procès-verbal du dépôt des candidatures pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme – 12 février 2018**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal du dépôt des candidatures pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme en date du 12 février 2018.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

052-02-2018

Registre des comptes à payer au 31 janvier 2018

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy
appuyé par le conseiller Pierre Métras
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour
paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 JANVIER 2018			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
C1700688			845,07 \$
M1700689			1 364,00 \$
P1700690	À	P1700692	102,00 \$
M1700693	À	M1700694	68,00 \$
C1700695			42,75 \$
M1800013	À	M1800014	3 088,00 \$
C1800015	À	C1800031	9 147,02 \$
L1800032	À	L1800035	11 736,69 \$
P1800036	À	P1800051	40 203,40 \$
TOTAL			66 596,93 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la
municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au
budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 février 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

053-02-2018

Registre des comptes à payer au 13 février 2018

Il est proposé par la conseillère Hélène Desgranges
appuyé par la conseillère Danielle Caron
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour
paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 13 FÉVRIER 2018			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
P1700696			600,00 \$
C1700697	À	C1700698	6,80 \$
M1800052			401,88 \$
M1800053	À	M1800054	2 947,92 \$
P1800055	À	P1800056	90,03 \$
TOTAL			4 046,63 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 février 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

054-02-2018

Registre des salaires pour la période du 31 décembre 2017 au 27 janvier 2018

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 31 décembre 2017 au 27 janvier 2018, se totalisant 30 055,09\$. Chèques numéro : D1800001 à D1800037.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 février 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

055-02-2018

Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière - délégation de compétence

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 JANVIER 2018			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1800001	À	ENB1800020	4 269,16 \$
TOTAL			4 269,16 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 février 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

056-02-2018

Liste des personnes endettées envers la municipalité

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 13 février 2018 pour les années 2017 et antérieures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un dernier avis de rappel soit envoyé aux personnes endettées envers la municipalité qu'ils ont jusqu'au **1^{er} mars 2018** pour acquitter le solde des arrérages de taxes et tarifications impayés au 31 décembre 2017.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser les personnes qui auront un compte de taxes en souffrance de plus de 500 \$ ou des arrérages de plus d'un an, qu'à défaut de payer le solde des arrérages de taxes et tarifications impayés au 31 décembre 2017, **au plus tard le 1^{er} mars 2018**, le conseil municipal, lors de la séance du 13 mars 2018, entreprendra les démarches auprès de la firme Dufresne Hébert Comeau Avocats afin qu'elle procède au recouvrement des taxes foncières exigibles, y compris des tarifications, de la manière suivante, soit :

- 1^o Par la saisie et la vente des meubles pour défaut de paiement des taxes (Articles 1013 à 1018 du Code municipal);
- OU
- 2^o Par la poursuite en recouvrement des taxes et de la production de la réclamation de la municipalité au bureau du Shérif ou au bureau du protonotaire, lors d'une vente en justice (Articles 1019 à 1021 du Code municipal);
- OU
- 3^o Par la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes (Articles 1022 à 1056 du Code municipal).

ADOPTÉE

057-02-2018

Compensation aux municipalités pour l'entretien des chemins à double vocation

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports accorde aux Municipalités une redevance pour les chemins à double vocation;

CONSIDÉRANT que l'aide financière n'est versée qu'après 1000 voyages de camions forestiers sur un même chemin et qu'elle est de 832 \$ par kilomètre;

CONSIDÉRANT que les camions forestiers endommagent les chemins municipaux de façon très importante comparativement aux voitures;

CONSIDÉRANT que l'aide accordée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est nettement insuffisante comparativement aux coûts de réfection d'un chemin;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Nominique a adopté, le 16 janvier 2017, la résolution 2017.01.019, demandant au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de réviser à la hausse la compensation accordée aux municipalités pour l'utilisation des chemins par les transporteurs forestiers et de modifier le nombre de voyages requis afin que l'aide financière soit accordée dès le premier voyage;

CONSIDÉRANT les revendications de monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle, dans une lettre adressée au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports le 11 décembre 2017, à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la municipalité de Nominique et de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de réviser à la hausse la compensation accordée aux municipalités pour l'utilisation des chemins par les transporteurs forestiers et modifier le nombre de voyages requis afin que l'aide financière soit accordée dès le premier voyage.

D'appuyer monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle, dans ses démarches auprès du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports pour bonifier l'aide financière accordée aux municipalités.

Que la présente soit transmise à la MRC d'Antoine-Labelle ainsi qu'aux municipalités membres.

ADOPTÉE

058-02-2018

MRC d'Antoine-Labelle – Invitation à une soirée de formation – Cour municipale – 18 avril 2018

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la MRC d'Antoine-Labelle qu'aucun élu ne participera à la soirée d'information du 18 avril 2018.

Toutefois, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, madame Jacinthe Valiquette, et l'inspectrice en bâtiment et environnement, madame Annabelle Pilotte, à participer à la formation qui se tiendra au courant du mois de juin 2018 et à rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 février 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

059-02-2018

Santinel – Renouvellement de la certification de secouriste

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire madame Josée Gougeon et messieurs Maurice Marier et Jacques Caron au cours Secourisme en milieu de travail qui se tiendra à Mont-Laurier, les 18 et 19 avril 2018 et à défrayer les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 février 2018

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière.

060-02-2018

Dépôt des formulaires DGE-1038 – Candidats aux élections du 5 novembre 2017

Il est proposé par la conseillère Hélène Desgranges appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt les formulaires DGE-1038 des candidats aux élections du 5 novembre 2017, soit :

Hugo Bondu	Poste de maire
Danielle Ouimet	Poste de mairesse
Caroline Huot	Conseillère poste numéro 1
Hugo Bondu - désistement	Conseiller poste numéro 2
Pierre Métras	Conseiller poste numéro 2
Alain Perreault	Conseiller poste numéro 2
Danielle Caron	Conseillère poste numéro 3
Jacques de Foy	Conseiller poste numéro 4
Stéphane Poirier	Conseiller poste numéro 4
Raymond Brazeau	Conseiller poste numéro 5
Hélène Desgranges	Conseillère poste numéro 6

ADOPTÉE

TRANSPORT

061-02-2018

Établissement du nombre de déplacements, par année, par personne et tarification pour le service de transport adapté aux personnes handicapées pour l'année 2018

ATTENDU que le 17 décembre 2005, la Municipalité de Lac-du-Cerf avait confirmé, par la résolution numéro 418-12-2005, au ministère des Transports du Québec, son engagement à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées, sur son territoire, dans le cadre du volet souple des modalités d'application du nouveau programme d'aide au transport adapté;

ATTENDU que la Municipalité de Lac-du-Cerf s'était engagée à défrayer 20% des coûts du service de transport adapté;

ATTENDU que le mode de fonctionnement retenu est la subvention directe à l'utilisateur puisqu'il n'a pas été possible pour la municipalité de signer un contrat de service avec un transporteur autorisé;

ATTENDU que la municipalité doit établir un nombre de déplacements, par année, par personne et une tarification pour le service de transport adapté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de continuer à offrir ledit service et d'établir comme suit le nombre de déplacements, par année, par personne, et la contribution financière pour le service de transport adapté :

1. Le nombre de déplacements, par année, par personne est de 104 déplacements (un aller-retour compte pour 2 déplacements);
2. Le coût reconnu est de dix-sept dollars (17 \$) par déplacement;
3. Le financement se répartit comme suit :

➤ Contribution de l'usager (15%):	2,55 \$
➤ Contribution de la municipalité (20%) :	3,40 \$
➤ <u>Contribution du ministère des Transports (65%):</u>	<u>11,05 \$</u>
	17,00 \$

ADOPTÉE

c. c. Madame Senia Lebron Martinez, ministère des Transports du Québec

062-02-2018

État des résultats et rapports statistiques - service de transport adapté aux personnes handicapées pour l'année 2017

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil approuvent l'état des résultats et les rapports statistiques pour l'année 2017 du Programme de subvention au transport adapté – volet souple joint à la présente résolution.

ADOPTÉE

063-02-2018

Banque d'éligibilité externe pour le poste de chauffeur-opérateur temporaire – Engagement de Monsieur Ghislain Léonard

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a fait paraître une offre d'emploi pour la création d'une banque d'éligibilité externe de chauffeurs-opérateurs en vue de pourvoir à des postes occasionnels;

CONSIDÉRANT que la Municipalité n'a reçu qu'une seule candidature;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager, à compter du 14 février 2018, Monsieur Ghislain Léonard afin qu'ils figurent sur une banque d'éligibilité externe en vue de pourvoir des postes occasionnels, et conformément à l'offre d'emploi demandé :

**BANQUE D'ÉLIGIBILITÉ EXTERNE
CHAUFFEURS-OPÉRATEURS TEMPORAIRES**

NATURE DU POSTE

Personne salariée temporaire

Sous l'autorité de l'inspecteur municipal, les postes consistent à remplacer occasionnellement lors d'absences ponctuelles: remplacement, maladie, vacances, etc.

Sous l'autorité de l'inspecteur municipal, le titulaire conduit et opère divers véhicules avec ou sans équipement, tels que : camion, chasse-neige, excavatrice, etc. Il manipule certains outils et effectue des travaux d'entretien et de réparation, de déneigement, divers travaux manuels d'entretien général et autres travaux municipaux.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TÂCHES :

Les personnes retenues réalisent divers travaux de voirie :

- Entretien des chemins d'hiver et d'été
- Entretien général des machineries lourdes et des équipements municipaux
- Soudure
- Toutes autres fonctions et tâches connexes déterminées par le conseil

QUALIFICATIONS:

- Permis de conduire classe 3 valide
- Expérience pertinente en conduite de véhicule de déneigement (6 et 10 roues)
- Expérience pertinente dans un poste similaire
- Attestation du cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction
- Capacité à travailler sous autorité et en équipe
- Flexibilité de travail (horaire sur semaine et fin de semaine, de jour, de soir et de nuit)
- Bonnes habiletés dans les travaux manuels
- Excellente santé

RÉMUNÉRATION:

Selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

c. c. Monsieur Jacques Caron, représentant syndical Lac-du-Cerf

064-02-2018

Mandat à la MRC d'Antoine-Labelle quant à la demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipement, d'infrastructure, de services ou d'activités en milieu municipal

ATTENDU l'appel de projets visant la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal, par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

ATTENDU QUE la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) souhaite se doter d'une ressource professionnelle en génie civil;

ATTENDU QUE cette ressource professionnelle pourrait accompagner la MRC d'Antoine-Labelle dans la réalisation du plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM) pour laquelle elle recevra une aide financière du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET);

ATTENDU QUE cette ressource professionnelle pourrait accompagner les municipalités dans la mise en œuvre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), les soutenir dans le dépôt des demandes d'aide financière au Ministère, les soutenir techniquement dans le cadre des processus d'appels d'offres pour des projets de génie civil et dans le suivi de ces projets;

ATTENDU QUE la date de dépôt pour une demande d'aide financière est le 1er février 2018;

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le projet de mise en commun des services d'ingénierie et de mandater la MRC d'Antoine-Labelle à présenter la demande d'aide financière pour la réalisation du projet de mise en commun d'équipements, d'infrastructure, de services ou d'activités en milieu municipal au MAMOT.

ADOPTÉE

065-02-2018

Achat d'une remorque basculante

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a fait des demandes verbales de prix pour l'achat d'une remorque 6 pi x 12 pi;

Il est proposé par la conseillère Hélène Desgranges appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une remorque à benne basculante chez Gestion Dominic St-Jean inc. pour la somme de 7 800 \$ plus les taxes applicables et se détaillant comme suit :

Remorque N&N ID72144 10 k	72 po x 145 po
2 essieux galvanisés	5 200 lb - Aucune inspection annuelle
Freins	Électriques aux 4 roues
Suspension	À glissière
Capacité de chargement	7500 lb
Pneus radiaux	Radial 225 – 8 plis sur jantes galvanisées
Plancher	Acier 11 GA
Ailes	Renforcées
Éclairage	LED (DEL)
Revêtement 100% galvanisé intérieur et extérieur	Galvanisé à chaud
Coffre	Aluminium avec chargeur intelligent de batterie
Valve « bypass »	Petit levier pour descendre plus vite
Main	Ajustable
Support galvanisé	Pour pneu de secours
Porte arrière double fonctions	Porte de grange et à gravier
Toile et rouleau	Inclus
Chargeur	Inclus
Câblage Fleet Flex enrobé	Ne fendille pas jusqu'à – 50°
Garantie 1 an	Bon fonctionnement
Garantie 3 à 5 ans limitée	Structure N&N
Garantie 5 ans	Galvanisé
Garantie 5 ans	Filage électrique

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 février 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

URBANISME

066-02-2018

Dépenses prévues et autorisées – Comité consultatif d’urbanisme – 23 janvier 2018

Madame Annabelle Pilotte informe le comité qu'elle renonce à l'indemnité pour frais de déplacement de 34 \$, car la réunion a eu lieu pendant les heures normales prévues pour ses fonctions.

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer les frais de déplacement ci-dessous :

Membres du CCU et employés municipaux

Bernard Émard	34 \$
Yvan Courville	34 \$
Yvon Mireault	34 \$
Jacques DeFoy	34 \$
<u>Annabelle Pilotte</u>	<u>0 \$</u>
TOTAL	136 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 février 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

067-02-2018 **Candidatures – Comité consultatif d’urbanisme**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d’accepter pour dépôt les candidatures des personnes souhaitant siéger au Comité consultatif d’urbanisme.

Le conseil municipal étudiera les demandes reçues et procédera à la nomination des membres du comité à la séance du 13 mars 2018.

ADOPTÉE

CULTURE

068-02-2018 **Adhésion au Conseil de la culture des Laurentides (CCL)**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf adhère au Conseil de la Culture des Laurentides et de payer les frais d’adhésion au montant de 85\$ plus taxes.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 février 2018

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière.

069-02-2018 **Recommandation du comité de bibliothèque – clé et code d’accès de la bibliothèque municipale – Madame Caroline Huot**

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de bibliothèque en date du 7 février 2018 ;

Il est proposé par la conseillère Hélène Desgranges appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu’une clef et qu’un code d’accès pour la bibliothèque municipale de Lac-du-Cerf soient remis à madame Caroline Huot, représentante municipale.

ADOPTÉE

070-02-2018

Adoption du règlement 341-2018 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Lac-du-Cerf révisé et remplaçant les règlements numéro 307-2014 et 328-2016

Il est proposé par la conseillère Hélène Desgranges appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 341-2018 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Lac-du-Cerf révisé et remplaçant les règlements numéro 307-2014 et 328-2016.

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

071-02-2018

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 21.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
mairese

Jacinthe Valiquette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec..

Danielle Ouimet
mairese.